

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 28 juillet 2025 au 1 août 2025 (inclus) Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 28 juillet 2025 au 1 août 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 2 août 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 94.614 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
28/07/2025	5.377	76,64	76,50	76,90	412.091	CEUX
28/07/2025	1.669	76,77	76,55	76,90	128.130	TQEX
28/07/2025	12.954	76,69	76,55	76,90	993.490	XBRU
29/07/2025	3.001	76,15	75,95	76,40	228.532	CEUX
29/07/2025	1.740	76,08	75,95	76,20	132.373	TQEX
29/07/2025	8.776	76,10	75,95	76,45	667.849	XBRU
30/07/2025	5.587	75,49	75,00	75,90	421.778	CEUX
30/07/2025	1.705	75,76	75,70	75,85	129.165	TQEX
30/07/2025	13.450	75,13	74,45	75,85	1.010.447	XBRU
31/07/2025	5.303	74,05	73,70	74,35	392.666	CEUX
31/07/2025	1.932	73,85	73,65	74,15	142.681	TQEX
31/07/2025	9.344	73,99	73,60	74,40	691.396	XBRU
01/08/2025	6.334	72,54	72,00	73,00	459.466	CEUX
01/08/2025	1.983	72,89	72,70	73,20	144.534	TQEX
01/08/2025	15.459	72,43	72,00	73,20	1.119.729	XBRU

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 28 juillet 2025 au 1 août 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 1 août 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.522.491 actions GBL représentatives de 7,9 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la septième enveloppe est exécutée à hauteur de 97,8 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionariat familial stable.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié au travers d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés directs et privés indirects.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation